



Réseau équestre ouest fribourgeois



**EQUINEWS**  
Printemps 2025

[www.Equivia.ch](http://www.Equivia.ch)

Retrouvez nos Equinews en ligne sur

<http://equivia.ch/equinews/>

Et dialoguez avec nous sur



*Le cheval est pour l'homme comme les ailes pour l'oiseau . Proverbe turc*



Partagez-vous quelque chose avec votre cheval ???

Si par hasard, il vous vient une envie, faites parvenir votre article par e-mail à l'adresse suivante [mimidonz69@gmail.com](mailto:mimidonz69@gmail.com)

Nous pouvons aussi vous interviewer si vous avez une idée mais pas envie d'écrire

N° 37

Printemps 2025

EQUINEWS

## Le journal de l'Association Equivia

### *Equi-table des matières*

	Page
Equi - Comité	4
Equi - Bilan 20 ans	8
Equi - Histoire d'Equivia	10
Equi - Hommage à Michel Bertschy	12
Equi - Mongolie	14
Equi - Terre d'argile	16
Equi - Spécial « Le loup » Elias Pesenti	18
Equi - Devenez membre	29
Equi - Sponsors	30
Equi - Règles	31
Equi - Agenda	32

Anne Bersier, Myriam Donzallaz, Danielle Gagnaux-Morel et

Regine Wölpert se réjouissent de vous présenter

ce nouveau numéro

# Equi-comité

## 2024, synonyme de changement au sein du comité d'Equivia

Tout d'abord, après sept années au sein du comité dont deux ans de présidence, Myriam Donzallaz a décidé de se retirer. Vous pourrez toutefois toujours bénéficier de son prestigieux service à la cuisine du rallye ! Christophe Demierre a quant à lui fait partie de l'organisation pendant une dizaine d'années en prenant en charge le réseau de Cottens. Toujours volontaire pour créer de chouettes postes pour le rallye, ses idées manqueront pour nos prochaines éditions. Enfin, Alexandra gardera uniquement son statut de responsable du gymkhana. Nous les remercions infiniment pour leur dévouement !

Tous ces départs ont valu quelques modifications au sein de notre organisation. Profitons de refaire une petite présentation de votre comité qui se donne corps et âme pour le maintien ainsi que le développement de nos fabuleuses pistes équestres.



**Présidente : Marie Bobillier** - active dans le comité depuis 2018 et représentante du réseau Hauterive, elle succède à Myriam en occupant la présidence dès le printemps 2024. Marie monte à cheval depuis son plus jeune âge et est propriétaire de trois chevaux. Principalement cavalière de balade, elle oriente son équitation dans une philosophie au plus proche des besoins des chevaux et dans la compréhension de ses montures.



**Vice-président : David Bretaud** – dernier arrivé en 2022, il nous rejoint avec comme objectif la création d'un réseau équestre sur Prez-vers-Noréaz. D'origine française, il a déposé ses valises en 2017 dans ce village où il exerce son activité de prof d'équitation au manège de Mirco Morelli. David possède un cheval qui l'emmène régulièrement en concours.

**Caissier : Stéphane Marchon** – ayant rejoint le comité en 2021, il a repris la caisse en août 2024 pour succéder à Marie. Sa connaissance des réseaux et des réglementations est un atout pour nous tous. Propriétaire de trois chevaux, vous aurez l'occasion de le croiser sur des épreuves de saut à travers tout le canton.



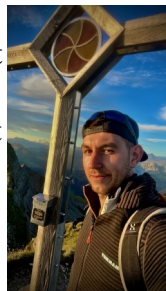
**Secrétaire : Lucile Corrêa-Bovet** – arrivée en même temps que Marie, elle occupe depuis quatre ans ce poste. De la rédaction des PV à la transmission des infos à nos membres, elle s'acquitte de ses tâches avec sérieux. A titre privé, elle possède deux chevaux qu'elle entretient au plus proche de leurs besoins. Ayant changé sa vision de l'équitation ces dernières années, elle apprécie s'amuser avec ses chevaux et participer à quelques rallyes.



**Réseaux sociaux : Fanny Demon** – active au sein du comité depuis 2020, elle n'a jamais cessé de montrer son bon vouloir et sa disponibilité. Elle est donc officiellement chargée de la gestion du site internet et la communication via les réseaux sociaux en passant par la création d'affiches. N'utilisant plus les réseaux depuis deux ans, elle quittera l'organisation après le rallye. Fanny a deux chevaux qu'elle monte principalement en balade et fait quelques sorties en dressage et rallye.



**Réseau Corserey et environs : Mathias Chatagny** – dernier arrivé en 2022, en même temps que David, il vient compléter l'équipe en prenant en charge tout ce qui touche Corserey et la commune de Prez. Il gère également toute l'infrastructure du parking pendant le rallye pour vous permettre de parquer vos vans dans les meilleures conditions. Mathias n'est pas propriétaire de chevaux mais gère l'Écurie du Bonheur, du suivi des pensionnaires en passant par les coupes de foin et l'entretien des champs. Son œil d'agriculteur est très important pour nous.



## *Equi-comité (suite)*

Afin de compléter notre équipe, **nous recherchons un nouveau membre** pour prendre en charge **le réseau de Cottens**. Votre mission ? Aimer se promener dans la forêt de Cottens-Autigny, à pied ou à cheval, afin de suivre les belles pistes proposées. Chaque année nous nous rencontrons à raison d'une fois toutes les six semaines, avec beaucoup de travail en mars pour la préparation du rallye et des bonnes vacances d'été bien méritées ! Suite au départ de Fanny, si **la gestion des réseaux sociaux** n'a aucun secret pour vous, **cette place est faite pour vous !** En cas d'intérêt, nous vous remercions de prendre contact avec nous par mail à [comite.equivia@gmail.com](mailto:comite.equivia@gmail.com).

### Nos projets en cours

Avant de démarrer de nouveaux projets, le comité a décidé de profiter d'une année plus calme, puisque le rallye 2024 a été repoussé en 2025, pour revoir l'organisation interne au comité en mettant en place des processus. Ceci nous permettra une meilleure coordination et un fil rouge tout le long d'une année.

David, avec l'aide de Stéphane, a entamé plus concrètement les démarches pour la création du réseau de Prez-vers-Norèaz. Le comité est heureux de voir le réseau s'agrandir petit à petit. Un projet de tracé a été fait et les démarches administratives vont démarrer. Un budget a été proposé à l'assemblée générale dans l'optique d'entamer les procédures. Vous aurez peut-être l'occasion d'aller découvrir de nouvelles pistes d'ici 2026 ?

La remise en état des chemins en place nous tient à cœur. Les pistes de galop de Corserey et Cottens ont été victimes des intempéries et ont mérité un entretien en ce début d'année 2025. En 2024, nous avons un gros investissement avec la piste de galop sur le réseau d'Hauterive. La clairière sur Torny-le-Grand, entre les deux petites pistes de galop, a été réaménagée. L'annulation du rallye a causé un manque de recettes pour l'association. Mais rassurez-vous, la situation est parfaitement sous contrôle.

## Notre vision et nos souhaits

La priorité est de maintenir un réseau actuel en état, c'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour planifier les travaux dès que nécessaire.

L'avenir de l'équitation en forêt dépend entre autres des associations de réseaux équestres, nous connaissons tous la loi sur les forêts qui autorisent les chevaux uniquement sur des chemins carrossables ou indiqués comme tracé équestre. Entre l'évolution des lois, les zones protégées qui s'ajoutent et le nombre de cavaliers grandissant, c'est maintenant que nous devons agir. C'est pourquoi l'envie d'agrandir encore et toujours notre réseau occupe l'esprit de votre comité.

En effet, depuis la création d'Equivia, nous avons eu la chance d'ajouter Cottens en 2017, Hauterive en 2022 et Prez-vers-Noréaz devrait voir le jour en 2026.

L'entretien et la création des pistes demande un investissement financier important et sans cotisations, l'association ne pourrait continuer. Nous tenons à remercier infiniment tous nos membres pour leur précieux soutien. Toutefois, nous nous rendons bien compte que proportionnellement au nombre de cavaliers, les cotisations ne sont pas suffisantes. Nous comptons donc sur chacun, chacune d'entre vous pour nous permettre de trouver de nouveaux motivés à rejoindre notre association. La recherche est fastidieuse et le comité met tout en œuvre pour être visible au maximum.



# *Equi-Bilan de 20 ans*

## **Message de l'équipe Equinews**

Chers cavaliers et cavalières et passionnés d'équitation,

Depuis plus de vingt ans, **Équivia** s'engage pour une équitation respectueuse, harmonieuse et durable. Aujourd'hui, alors que notre environnement évolue et que les défis s'intensifient, notre rôle est plus que jamais de promouvoir une **cohabitation responsable** entre les cavaliers, la nature et les autres usagers des chemins.

Notre **réseau équestre était le premier du Canton**. Il a été créé pour nous permettre de continuer à pratiquer l'équitation en forêt, malgré une législation forestière qui se voulait restrictive pour le monde équestre. Nos parcours sont aujourd'hui une évidence pour les cavaliers et cavalières de notre région. Ils sont pourtant le fruit d'un travail patient et persévérant qui a réussi à convaincre nos autorités du bien-fondé et du sérieux de notre démarche.

Nous vous invitons à être **les ambassadeurs d'une équitation bienveillante**, où le respect des sentiers, des propriétaires fonciers et des promeneurs est une priorité. Chaque trace laissée par nos chevaux sur un chemin est le reflet de notre engagement envers un espace partagé. Veillons ensemble à préserver ces itinéraires qui nous offrent la liberté de parcourir la nature à dos de cheval ou en attelage.

**Soyons conscients de notre impact**. Un cavalier ou une cavalière qui s'arrête pour saluer un piéton, qui adapte son allure aux conditions du terrain et qui respecte les restrictions temporaires est un cavalier qui contribue à la préservation des accès équestres.

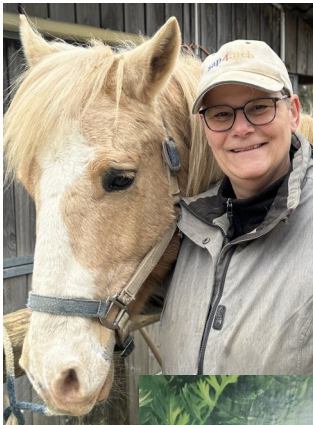
Le **comité** est essentiel pour organiser les activités et maintenir l'engagement des membres. Son travail en coulisses permet à notre association de continuer à fonctionner et à respecter sa charte.

Aidons-le à la faire perdurer en nous sentant concernés par tout ce qu'a apporté Equivia à la pratique de l'équitation dans notre région.

**Equinews** sert de lien entre les membres d'Equivia et avec les autorités, et fournit depuis le début des informations variées sur les activités de l'association et des actualités pertinentes pour les cavaliers et cavalières. Après ce 37ème numéro certaines d'entre nous ont décidé de passer le flambeau à de nouvelles forces et de nouvelles idées.

Nous souhaitons tout le meilleur à Equivia pour son avenir. Ensemble, faisons en sorte que l'équitation reste une **pratique respectée et acceptée**, en accord avec notre environnement et les autres usagers des espaces naturels.

À bientôt sur les chemins,  
**L'équipe d'Equinews**



# *Equi-Histoire d'Equivia*

**1990 - 2000**, le nombre de chevaux ne cesse de croître à Corserey et dans les environs. La nouvelle loi sur les forêts devient plus restrictive et interdit l'équitation en forêt en dehors des chemins carrossables ou balisés. La cohabitation avec la population devient parfois difficile. Les autorités forestières cherchent le contact avec les cavaliers, en particulier avec André Winiger de Corserey

**2001**, une équipe décide de prendre le dossier en main. Elle se rend dans le Jura et rencontre les initiants du réseau équestre AREF (association réseau équestre des Franches montagnes, fondée en 1999)

**10 mai 2002**, Equivia est fondée à Corserey avec la mission de créer, de baliser et d'entretenir un réseau équestre dans la région et de favoriser la cohabitation avec les autres usagers de la forêt et les autorités forestières et communales.

**2002 à 2005**, d'intenses contacts ont lieu avec les autorités forestières et les propriétaires de terrain afin de définir le tracé de ce qui deviendra le premier réseau équestre du canton de Fribourg. Plusieurs événements officiels contribueront à la notoriété de cette démarche novatrice et inspireront les cavaliers d'autres régions.

**Fin 2005**, le service des forêts et de la faune octroie l'autorisation tant attendue d'utilisation du réseau Equivia. Ce n'est qu'en 2007 que le réseau est inauguré en collaboration avec le triage forestier qui baptise en même temps un parcours pour les piétons.

**Chaque année depuis 2002**, Equivia organise un rallye de Pâques pour financer l'aménagement des chemins. Une première piste de galop voit le jour, sur un chemin impraticable jusqu'alors, suivie d'une deuxième, puis d'une troisième. L'idée est de mettre à disposition des chemins en circuit, de manière à permettre des sorties à cheval qui abiment le moins possible les chemins, par tous les temps. Comme beaucoup d'autres manifestations, le rallye ne pourra pas avoir lieu en 2020 et 2021 à cause du COVID. Le comité décidera également de l'annuler en 2024 à cause d'une météo capricieuse et d'un vent violent.

**10 septembre 2010**, le réseau Autigny Cottens est inauguré, marquant l'aboutissement du travail de l'équipe des lieux qui s'est inspirée du réseau initial pour faire la même démarche.

**L'approche inspire** aussi une équipe de cavaliers de la région d'Hauterive qui crée un réseau dans la région du bois Cornard. Ce nouveau réseau qui est relié à celui de Autigny – Cottens est mis en service en 2022 – 2023. Il est inauguré le 13 mai 2023.

**Année après année**, des journées des travaux sont organisées sur les différents tracés du réseau. Bien que les grands travaux d'entretien soient réalisés par les équipes forestières, ces journées de travaux sont à la fois des moments de camaraderie et des occasions de sensibiliser les membres à l'importance du respect de la forêt avec leur monture.

**Equinews** est le relais entre les membres d'Equivia et avec les autorités, notamment. Les contenus d'Equinews varient selon les éditions, mais ils incluent généralement des informations sur les activités de l'association, des comptes rendus d'événements, des articles sur l'équitation respectueuse de la nature, ainsi que des annonces et des actualités pertinentes pour les cavaliers de la région. Le 37<sup>ème</sup> numéro d'Equinews est publié au début 2025.

**Le site internet** [www.equivia.ch](http://www.equivia.ch) permet à l'association de communiquer avec ses membres et avec le reste du monde. Il est relayé par une page facebook et un compte instagram.

**Le comité** est la colonne vertébrale de Equivia, sans laquelle l'aventure se serait arrêtée depuis longtemps. Dans le monde d'aujourd'hui, encore plus depuis le covid, il n'est pas aisé de trouver des personnes ayant suffisamment de motivation et d'énergie pour la cause commune. C'est un travail surtout de l'ombre pour organiser les rallyes, les assemblées et les autres activités. Il s'agit aussi de garder le contact avec les membres et de les motiver à s'engager pour faire vivre l'association et en respecter la charte.

6 présidentes et présidents se sont succédés depuis le début de l'association : Danièle Gagnaux, Olivier Bruttin, Philippe Chatagny, Sarah Gagnaux, Myriam Donzallaz et Marie Bobillier. Ils et elles ont été soutenu-e-s par des membres de comité très engagés.

Quant à eux, les membres continuent d'être fidèles à leur association et sont 130 au moment d'écrire ces lignes.

Corserey, Printemps 2025



# Equi-Hommage

## Michel Bertschy : Un sourire qu'on n'oublie pas !

C'était durant des années un jour fixe à l'écurie du Châtaignier :



D'abord le mardi, par la suite le mercredi, Michel venait pour ferrer les chevaux avec l'aide d'André qui tenait les pieds. Il arrivait avec son matériel mais surtout avec son beau sourire et il approchait chaque cheval avec un calme exemplaire ! On ne l'a jamais vu frapper un cheval durant le ferrage – c'était plutôt André qui poussait un : « Donnerwetter » ! (le mot qui montrait aux chevaux qui ne tenaient pas en place qu'il fallait se calmer!).

Michel soignait chaque cheval avec du respect et le désir de trouver le ferrage adapté à ses besoins! Entre eux deux – Michel et André – c'était une réelle complicité, il y avait tellement à se raconter et à rigoler. Et dès que les chevaux étaient équipés des nouveaux fers, le temps était venu pour prendre un café ou l'apéro car « il faut profiter de la vie » !

Dès qu'on avait un cheval à l'écurie avec des sabots à problème c'était un cas pour Michel. Il était fils d'un maréchal ferrant, donc « tombé dans la marmite » et cela lui permettait d'assister dès son plus jeune âge au travail de la forge.

A 15 ans il commença son apprentissage et exerça le métier durant 52 ans ! Il a formé nombreux apprentis qui ont pu profiter de son grand savoir-faire. Avec ses longues années d'expérience il avait l'œil et il n'arrêtait pas de suivre des formations pour toujours apprendre plus de détails, pour être au courant des nouveautés concernant son métier. Michel était toujours disponible pour donner un conseil, très discrètement et seulement si on lui demandait. Son métier n'était pour lui pas seulement un gagne-pain, c'était une passion !



En rentrant à la maison il disait souvent à sa femme Eliane lors d'un soin à un cheval au pieds problématiques :  
« J'espère que ça va aller » !

Michel était cavalier lui-même, d'abord comme recrue au militaire et plus tard dans les Rallyes et les randonnées. Il aimait aussi beaucoup les voyages qui l'amenaient avec Eliane aux quatre coins du globe. Et c'était un mordu du ski et surtout du monoski. Dès l'arrivée de l'hiver il profitait de son temps libre pour le passer sur les pistes.

Malheureusement ses genoux lui posaient problème car le métier du maréchal abîme beaucoup le dos et les genoux !

Et les coups de sabots ou de tête des chevaux, des côtes cassées, des poumons perforés étaient les risques du métier.

Les opticiens gagnaient bien leur vie car les lunettes étaient régulièrement à remplacer.

Après avoir officiellement pris la retraite il venait encore pour s'occuper des chevaux à problèmes car la solution c'était lui qui l'a trouvée !

Puis le jour vint où il passait juste pour boire un café, mais avec le même sourire et cette gentillesse qui lui était propre.

Le jour de son enterrement fût un jour comme il l'aurait aimé : un ciel bleu, la neige sur les montagnes – parfait pour une dernière descente tout schuss!

Est-ce que les chevaux au paradis ont besoin d'un ferrage ? Si oui ils vont sûrement faire la queue pour être ferré par Michel ! On espère que tu soies bien là-haut , Michel, une chose est sûre : nous ici on ne va pas t'oublier !



# Equi-Mongolie

## Galop dans les steppes de Mongolie

Fin août, André, Jan et moi partons faire une rando « express » de 8 jours (dont 5 jours et demi à cheval) en Mongolie.



A notre arrivée, deux véhicules tout terrain nous conduisent – nous et 7 autres cavaliers/ères – à une heure environ d’Ulan-Bator, dans les steppes. Après une première nuit dans les yourtes, les chevaux sont attribués. Ces derniers, qui vivent le reste du temps en liberté, ont été ramenés la veille dans un enclos, escortés par une moto.

C’est au lasso qu’ils les attrapent ensuite afin de leur passer leur licol (inutile de songer à s’approcher d’eux avec un bout de carotte !). Une fois à l’attache, ils sont calmes et résignés.

Pour des raisons de sécurité, ce sont les guides sur place qui préparent nos montures. Les selles relativement rudimentaires sont garnies d’un



bon coussin. Il y a deux sangles (type Spanset), l’une au « passage de sangle » et l’autre à l’arrière du ventre. Les brides sont quant à elles tout aussi simples et passablement rafistolées. Les rennes se tiennent à une main.

Nous traversons la steppe, en grande partie en suivant des pistes. Quatre cavaliers nous accompagnent alors que le reste de l'équipe (quatre autres personnes) nous rejoignent à midi ou en fin d'après-midi. Une petite équipe cuisine sur place des repas variés. Nos bagages suivent et des petites tentes Quechua sont montées en fin de journée.



Lorsque nous nous arrêtons, les chevaux sont entravés. Durant la nuit, de longues cordes fixées à une tige métallique plantée dans le sol leur permettent de brouter autour d'eux ... à quelques mètres de nos tentes.

La rando est organisée en boucle. Les chevaux (qui n'ont pas de noms) ne rechignent pas à avancer. Sur un terrain vallonné, leur pas est plutôt rapide, tout comme leur galop d'ailleurs. Selon les endroits – car nous devons faire attention aux trous de marmottes – nous galopons en groupe, voire en ligne.

Outre la visite d'une ferme laitière (où nous assistons à la traite des juments et goûtons au lait fermenté), nous ne croisons quasiment personne au cours du périple.

Je retiens de ce voyage de longs galops dans les étendues de steppes à perte de vue ... un dépaysement total !

Philippe Genoud



# Equi-Terre d'argile

## La bienfaisance de la terre d'argile

Qui n'a pas déjà vu dans son écurie des chevaux habillés avec des chaussettes – surtout en rentrant d'un concours ? Probablement qu'il s'agissait d'une application de terre d'argile en cataplasme qui peut faire beaucoup de bien – si c'est utilisé correctement ! On les trouve toutes prêtes dans des commerces spécialisés « cheval » mais elles n'ont souvent pas l'effet promis sur l'emballage. Alors laissons-nous découvrir le miracle de la terre d'argile, qui apparaît à l'état pur comme une poudre verdâtre.

L'utilisation de l'argile à des fins médicinales remonte au temps de l'Antiquité. Les égyptiens l'utilisaient pour accélérer la cicatrisation des plaies, mais également dans les rituels de momification, en raison de ses propriétés antiseptiques et purifiantes.

L'argile est une roche sédimentaire, composée principalement de silice. Mais elle contient également de l'aluminium, du fer, du phosphore, du sodium, du potassium, du cuivre, du zinc, du sélénium, du cobalt, du manganèse, et de la chaux.... Elle est imperméable, grasse à toucher, et on peut facilement la façonner quand elle est mouillée. C'est un produit naturel et sain !

Remède ancestral, on connaît ses vertus et on l'utilise pour des soins curatifs depuis des centaines d'années.

Et les animaux se baignent dedans instinctivement quand ils sont blessés ! Leur instinct leur montre d'habitude les bonnes choses à faire !



Stéphanie Rossier, massothérapeute et naturopathe équin, avait proposé un cours à Corserey avec le thème : Terre d'argile et huiles essentielles pour les chevaux, ce qui nous a permis de découvrir son utilisation correcte en combinaison avec des huiles essentielles selon l'effet désiré.

L'argile peut être utilisée par ingestion pour accompagner des chevaux ulcéreux, ou est également très efficace en cas de diarrhées. Demandez conseil avant l'utilisation ! Plus connu est l'utilisation externe: la terre d'argile absorbe les impuretés, les sécrétions et les fluides inflammatoires, aidant ainsi à nettoyer et à désengorger les tissus enflammés ou enflés. L'argile possède également un pouvoir adsorbant, ce qui signifie qu'elle peut attirer et retenir les particules indésirables à sa surface. Elle a également un effet cicatrisant – mais attention ! Ne jamais l'appliquer directement sur une plaie et seulement si vous savez comment l'utiliser !



L'effet de la terre d'argile peut encore être améliorée selon la problématique avec l'ajout des huiles essentielles par exemple en cas de douleurs articulaires ou pour une récupération musculaire.

Un produit naturel à mille astuces pour cheval et cavalier !

Quelques règles sont à respecter si vous préparez votre cataplasme avec la terre d'argile en poudre:

pour mélanger la terre d'argile il ne faut pas utiliser une cuillère métallique (le métal dénature l'argile), par contre une en bois, en verre ou en céramique.

Un cataplasme ne doit pas rester appliqué plus de 2 heures et pour l'enlever le rincer avec de l'eau.

Une fois l'argile préparée on peut la garder environ 3 semaines dans un récipient bien fermé.

Si vous êtes intéressés à plus d'informations soit pour la terre d'argile ou les huiles essentielles spécialement pour les chevaux nous pouvons vous recommander de suivre un cours – plein de choses à apprendre et à découvrir ! N'hésitez pas de prendre contact sur :

[www.stephanierossier.com](http://www.stephanierossier.com) pour avoir des informations supplémentaires.

## *Equi-Spécial « Le Loup »*

*Depuis quelques années nous entendons parler régulièrement du loup dans les médias. Nous avons approché Elias Pesenti, Inspecteur cantonal de la chasse et responsable du domaine de la faune terrestre au SFN pour qu'il nous parle de cette thématique.*

*Nous le remercions pour ses réponses captivantes et vous souhaitons une lecture passionnante!*

### **Histoire du loup en Suisse**

Le loup est une espèce indigène, dont la présence résulte d'un processus naturel de recolonisation, sans intervention humaine. Comme le chien, le loup appartient à l'ordre des Carnivora et à la famille des Canidae. Bien que le loup et le chien fassent partie de la même espèce, ils sont classés en deux sous-espèces distinctes.

En Suisse, le loup pèse généralement entre 30 et 50 kg, avec une hauteur au garrot de 60 à 90 cm. Son espérance de vie est estimée à 10-12 ans dans la nature, et jusqu'à 17 ans en captivité.

Le loup, qui est une espèce territoriale, possède une grande capacité d'adaptation à différents types d'habitats : il peut être trouvé dans la toundra arctique, dans des déserts, dans des forêts mixtes ou même dans des régions densément peuplées par l'homme (par exemple en périphérie de la ville de Rome). Il fait également preuve d'une grande flexibilité alimentaire. Principalement, il se nourrit de grands ongulés sauvages (cerfs, chevreuils, chamois et sangliers), mais peut aussi consommer des lagomorphes (comme les lièvres) et occasionnellement d'autres carnassiers (par exemple, le renard). De plus, il peut se nourrir de petits mammifères et, dans certains cas, de charognes.

La recolonisation actuelle du loup en Suisse est le résultat d'une extermination de l'espèce à la fin du XIXe siècle (1890). À l'époque, les chasses non régulées d'ongulés et la surexploitation des forêts avaient provoqué une diminution, voire une extinction, de plusieurs espèces d'ongulés, détruisant ainsi leur habitat naturel.

Cette absence de proies sauvages a contribué à l'augmentation des attaques du loup contre les animaux de rente. Le dernier loup du canton de Fribourg fut abattu le 17 avril 1837, lors d'une chasse organisée sur les Monts de Riaz par deux célèbres braconniers de l'époque, avec l'aide de dix autres hommes. Ce même loup est aujourd'hui exposé au Musée d'histoire naturelle de Fribourg.

© SFN



Suite à la révision de la Constitution fédérale en 1874, deux nouvelles lois furent rédigées en 1875 et 1876 : la loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux, ainsi que la loi fédérale sur la police des forêts de haute montagne. La première a permis à la Confédération de légiférer dans le domaine de la chasse (jusqu'en 1875, les cantons jouissaient d'une grande autonomie en matière de législation cynégétique) pour la conservation du gros gibier dans les montagnes. La seconde visait la conservation et l'extension des forêts protectrices, tout en garantissant leur exploitation durable. Ces deux lois ont grandement contribué à la création de conditions écologiques favorables à la recolonisation naturelle du territoire par les ongulés. Cette recolonisation a à son tour (cycle proie-prédateur), facilité le retour du loup en Suisse en 1995 et, plus récemment, à Fribourg en 2007.

## *Equi-Spécial « Le Loup » (suite)*

### **Comment vit le loup ?**

Il est important de souligner que le loup n'a qu'une seule période de reproduction par an. Cette période est exclusivement limitée au couple alpha, et elle se déroule entre février et mars. Après une gestation de 63 jours, la femelle alpha donne naissance à 3 à 8 louveteaux. Durant les premières semaines, la femelle s'occupe principalement des jeunes, tandis que les autres membres de la meute lui apportent la nourriture nécessaire. La mortalité des louveteaux est estimée à 50 % pendant les premières semaines de vie, ainsi qu'à 50 % pendant leur dispersion (subadultes). Durant l'été, les jeunes se rassemblent dans des "sites de rencontre", semblables aux crèches humaines, où ils passent une grande partie de la journée à jouer en attendant le retour des adultes, qui partent à la chasse ou assurent la surveillance de leur territoire. À la fin de l'été, les jeunes commencent à accompagner les adultes lors des chasses afin d'apprendre les techniques de prédation.

Vers la fin décembre, les subadultes, principalement les mâles, quittent la meute en quête d'un nouveau territoire. Les femelles, quant à elles, restent généralement encore une année pour s'occuper des nouveaux louveteaux avant de quitter à leur tour le territoire de la meute. La meute est ainsi une famille, parfois composée de plusieurs générations de jeunes. De manière générale une meute se compose de 5 individus, leur nombre est plus élevé en hiver du fait de la présence des jeunes de la dernière portée.

### **Pourquoi les loups peuvent être solitaires?**

Les loups peuvent rester solitaires pendant plusieurs années de leur vie, principalement parce qu'ils sont souvent en quête d'un territoire qui leur convient. Une fois un territoire établi, il devient essentiel pour eux de former un couple et fonder une famille, c'est-à-dire une meute. Cependant, ce processus, bien qu'en apparence simple, n'est pas toujours réalisable en raison de plusieurs facteurs, tels que la dispersion des individus, la fragmentation des habitats ou l'absence d'un partenaire du sexe opposé dans le territoire.

## **Quel est le rôle des loups et quelles sont les conséquences de leur absence ou de leur présence dans un écosystème?**

Les grands prédateurs jouent un rôle fondamental dans les écosystèmes à l'échelle mondiale, un fait largement documenté par de nombreuses études scientifiques. Le loup, en particulier, exerce une influence directe sur ses proies en pratiquant ce que l'on appelle la sélection naturelle. Ce processus est bénéfique pour les populations d'ongulés, car les individus les moins adaptés sont prédatés et ne transmettent donc pas leurs gènes aux générations futures. En conséquence, la population d'ongulés devient mieux adaptée à son environnement. Par ce biais, le loup exerce également une influence indirecte sur l'écosystème, notamment à travers ce que l'on appelle la cascade trophique, où les changements dans les populations d'herbivores peuvent entraîner des répercussions sur l'ensemble de la chaîne alimentaire et du milieu environnant (par exemple la conservation de la forêt, la conservation du rajeunissement naturel, etc.).

© SFN



1/26/2024 12:45 AM ID:2553

Cuddeback  
Infrared

## *Equi-Spécial « Le Loup » (suite)*

**Avec les mythes et croyances populaires entourant les loups, comment faites-vous ou la recherche scientifique pour démystifier ces idées reçues?**

Effectivement, les croyances entourant le loup sont nombreuses et contribuent à la mécompréhension de cette espèce. Le loup a toujours fasciné l'humanité au cours de l'histoire. Les pires atrocités et les histoires les plus sordides avaient, jusqu'à la fin du Moyen Âge, pour personnage principal le loup. Cette « mauvaise réputation » a été perpétuée dans la littérature, comme en témoigne le célèbre conte traditionnel français Le Petit Chaperon rouge, ainsi que dans la mythologie, avec la figure du loup-garou. La religion n'a pas échappé à cette image négative : le loup y a toujours été assimilé au diable et au mal.

Au sein du Service des forêts et de la nature (SFN), on s'occupe, entre autres, de la gestion de la faune sauvage. Cette dernière est une discipline complexe qui inclut de nombreux domaines environnementaux comme par exemple, la conservation des espèces, la sylviculture, la chasse, la protection des habitats, l'agriculture, la biologie de la faune, l'écologie des espèces, la médecine vétérinaire,

etc. et se situe à l'intersection entre l'homme, l'habitat et la faune.



Les photos © SFN ont été prises dans la vallée de la Jogne entre Charmey et Im-Fang.

© SFN

Afin de trouver un bon équilibre entre ces trois aspects, le SFN gère la faune sauvage en visant toujours deux buts principaux :

**1) Durabilité écologique :** préserver et promouvoir la durabilité et la biodiversité de la faune sauvage indigène ;

**2) Durabilité économique :** limiter les conflits (p. ex. forêt-faune, agriculture-faune, etc.).

Afin de réfléchir en termes de « durabilité », il est essentiel de collecter un maximum d'informations et d'appliquer des mesures de gestion adaptées. Bien entendu, ces données doivent toujours être basées sur des suivis rigoureux et des connaissances scientifiques, et non sur des croyances.

**Vous m'avez parlé aussi de la nouvelle loi sur la chasse.**

**Pourriez-vous développer et nous donner les impacts sur nos balades à cheval ou non en forêt ?**

Après son rejet par le peuple en 2020, la révision de la loi fédérale sur la chasse (LChP, RS 922.0) a finalement été adoptée par l'Assemblée fédérale le 16 décembre 2022. Cette adoption a entraîné plusieurs modifications de l'ordonnance fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (OChP, RS 922.01), dont la version définitive est entrée en vigueur le 1er février 2025.

Concernant le loup, les nouvelles modifications portent principalement sur : la régulation préventive de la population de loups, la prévention et l'indemnisation des dommages causés par les loups et les nouvelles règles relatives aux chiens de protection des troupeaux.

Les balades avec vos chevaux ne sont donc pas touchées par cette révision.



## *Equi-Spécial « Le Loup » (suite)*

### **Est-ce possible de croiser un loup en balade en forêt en journée? Et de nuit?**

La probabilité de rencontrer un loup reste faible en raison de son comportement très craintif, mais elle n'est pas impossible. La fragmentation croissante des habitats et l'intensification de nos activités en forêt augmentent potentiellement les chances de rencontre. Le loup peut être aperçu de jour comme de nuit, mais, comme la majorité de la faune, ses pics d'activité se concentrent principalement aux périodes de crépuscule et d'aube.

### **Nous supposons que le cheval sentira avant le cavalier la présence du canidé, comment réagir?**

Tout d'abord, si vous vous retrouvez face à un loup, la première chose à faire est de savourer ce moment unique. Une rencontre avec un loup est un événement rare et précieux. Cependant, il est essentiel d'adopter un comportement approprié pour garantir la sécurité de tous.

Voici quelques recommandations :

- Maintenez une distance suffisante : Ne cherchez pas à vous rapprocher, car cela pourrait être perçu comme une menace par le loup.





- Laissez-lui une voie de fuite : Assurez-vous que le loup dispose toujours d'une possibilité pour s'éloigner. Ne le coincez jamais, car cela pourrait provoquer une réaction défensive.
- Reprenez votre chemin : Une fois l'observation terminée, éloignez-vous calmement et poursuivez votre route.

Ces gestes simples permettent de respecter la nature et d'éviter tout comportement atypique et pas souhaité du loup.

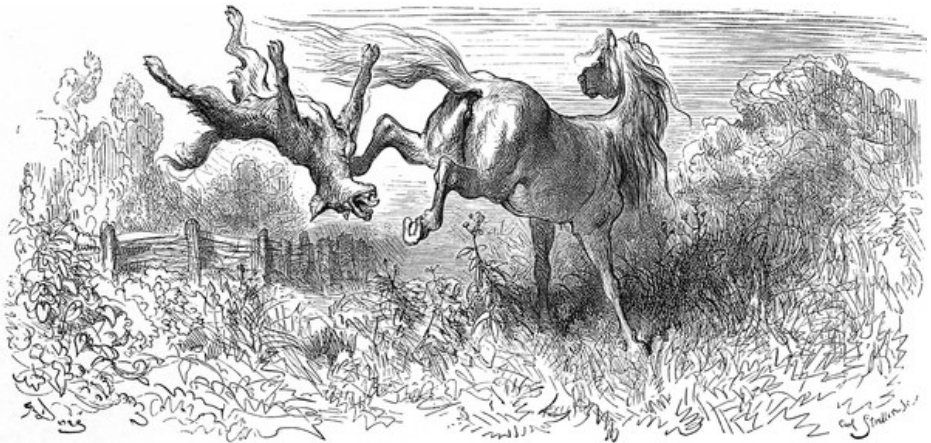
Il est important de souligner qu'une étude récente (Linell et al., 2021, « Wolf attacks on humans : an update for 2002-2020 ») a démontré que le risque d'une attaque sur un humain en Europe est et reste très faible. A titre de comparaison, il existe un risque beaucoup plus important pour un être humain d'être attaqué, blessé ou même tué par d'autres animaux qui partagent depuis de nombreuses années nos espaces de vie, nos montagnes et nos plaines que par le loup. On peut citer à titre d'exemple les chiens ou les vaches-mères : plusieurs blessés et morts sont attestés chaque année en Suisse à la suite d'attaques de ces dernières sur les êtres humains et on répertorie chaque année en Suisse environ 13 000 accidents par morsure de chien nécessitant des soins médicaux (soit plus de 35 accidents par jour).

## *Equi-Spécial « Le Loup » (suite)*

**Est-il possible d'avoir une meute dans notre région où se trouve le réseau équestre?**

La formation d'une meute dépend de nombreux facteurs et variables. En effet, sa probabilité est influencée par des éléments tels que le nombre d'individus disponibles, les conditions environnementales, les perturbations externes, les déplacements des loups, et bien d'autres paramètres. Ces interactions complexes rendent difficile toute prédiction précise sur la constitution d'une meute. Toutefois, la grande capacité d'adaptation des loups à divers habitats n'exclut pas la formation d'une meute sur l'ensemble du territoire du canton de Fribourg.

Il est important de rappeler que la troisième meute établie en Suisse était fribourgeoise. En 2017, cette meute, composée du mâle M64 et de la femelle F13, s'était installée dans le canton de Fribourg. Les deux individus avaient été empoisonnés en juin 2017, entraînant également la perte de leurs petits. À ce jour, aucune meute n'est établie dans le canton.



## **En admettant qu'un groupe d'individus se forme, doit-on s'inquiéter pour la sécurité du cavalier en balade?**

Une partie de la réponse a déjà été apportée (question 7). Il serait toutefois plus pertinent de s'inquiéter de la présence d'autres espèces qui interagissent plus fréquemment avec l'être humain et les chevaux, comme les chiens errants ou les chiens hors contrôle de leurs maîtres.

Le loup, quant à lui, demeure une espèce craintive qui perçoit l'être humain comme un prédateur, et non comme une proie. Ses interactions avec les humains restent rares et sont généralement évitées par son comportement naturel de fuite face au danger.

## **Finalement, y a-t-il encore des loups dans notre région?**

Grâce aux différents suivis mis en place par notre Service (SFN), nous pouvons confirmer qu'en 2024, trois loups distincts ont été identifiés dans le canton de Fribourg. Parmi eux :

L'un a été officiellement abattu par nos collègues du canton de Berne cet été, dans la région des Préalpes.

Un autre n'a plus donné signe de vie depuis la dernière attaque recensée au printemps (Le Mouret).

Le dernier a été détecté en octobre, à la limite cantonale avec le canton de Vaud, dans la région de Les Paccots.

Nous approchons de la période de reproduction des loups, il est donc fort probable

que de nouveaux indices de présence (dispersion des subadultes) soient relevés dans les semaines à venir dans le canton de Fribourg.



## *Equi-Spécial « Le Loup » (suite)*

**A** fin que nos membres de Equivia apprennent à vous connaître, pourriez-vous parler de vous? Votre situation personnelle et votre parcours professionnel?

Je m'appelle Elias Pesenti et j'approche de mes 40 ans. Avec mon épouse Laura, nous avons deux merveilleux enfants : Sophie, âgée de 10 ans, et Mathieu, âgé de 8 ans. Originaire du canton du Tessin, j'ai quitté ma région natale à l'âge de 19 ans pour poursuivre des études en biologie à l'Université de Lausanne. J'y ai obtenu un Bachelor of Science in Biology, suivi d'un Master ès Sciences Behaviors, Evolution and Conservation, avec une spécialisation dans les mammifères.

Par la suite, j'ai complété ma formation avec un CAS en Species Distribution Modelling for Ecological Studies and Conservation, en collaboration avec l'Université de Pavie et le Parc National du Grand Paradiso. Actuellement, je finalise un deuxième CAS en Management Public à l'HEG de Fribourg.

Après plusieurs années de travail au KORA (Centre pour l'écologie des carnivores et la gestion de la faune sauvage) à Berne, je suis tombé amoureux du territoire fribourgeois. Depuis 2012, je travaille au



Service des forêts et de la nature (SFN), où j'occupe le poste d'Inspecteur cantonal de la chasse et de responsable du domaine de la faune terrestre.

# Equi-Devenez membre!



## EQUIVIA

C'EST 34 KM DE SENTIERS ÉQUESTRES.

CELA PERMET AUX CAVALIERS D'ACCÉDER, EN PLUS DES CHEMINS CARROSSABLES, À D'AUTRES CHEMINS DÉDIÉS GRÂCE À DES CONVENTIONS, LEUR OFFRANT AINSI UN RÉSEAU ÉQUESTRE OFFICIEL !

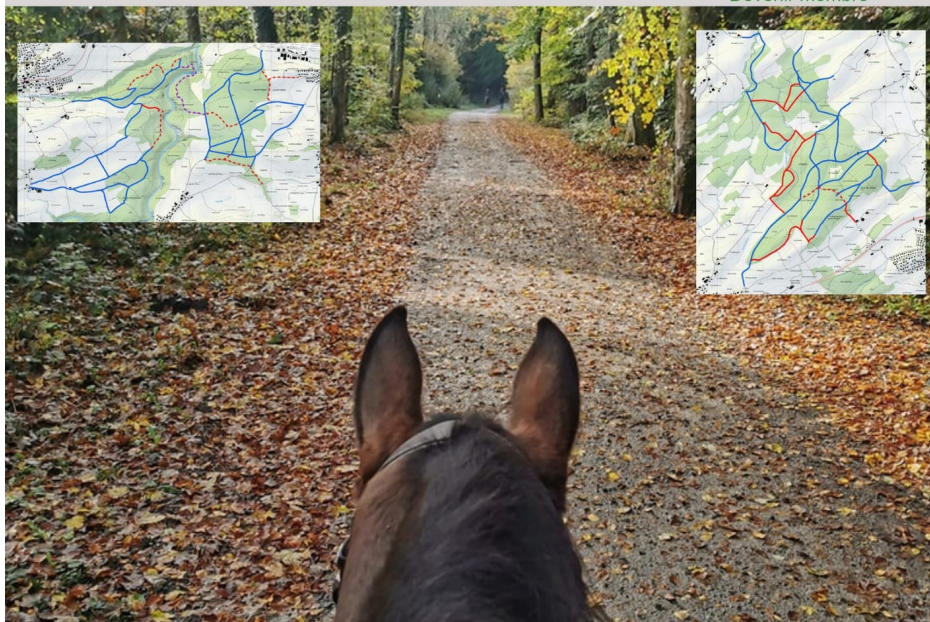
DE PLUS, NOS ITINÉRAIRES INCLUENT DES PISTES DE GALOP EN SABLE, APPORTANT UN IMMENSE PLAISIR AUX CAVALIERS ET À LEURS CHEVAUX.



VOUS UTILISEZ LE RÉSEAU  
EQUIVIA ?  
POUR NOUS SOUTENIR ET  
AIDER À L'ENTRETIEN DES  
CHEMINS, DEVENEZ MEMBRES!



Devenir membre



## *Equi-sponsors*

Nom	Lieu
ACTE	Lossy
Auberge du Chêne	Chénens
Banque Cantonale de Fribourg	Prez-vers-Noréaz
Boulangerie-Pâtisserie Marchon	Cottens
Cap'tif	Fribourg
Cécile Genilloud	Corserey
Childeric Swiss Sàrl	Carrouge
EGK Gesundheitskasse	Laufen
Entreprise de battage José Robatel	Torny-le-Grand
ETA Fragnière	Estavayer-le-Gibloux
Formation-Conseil	Fribourg
G. Sauteur SA	La Tour-de-Trême
Granovit SA	Lucens
Groupe E	Matran
JL Robatel	Torny-le-Grand
Lagger SA	Romont
Lambey Aliments	Combremont-Grand
Sellerie la Balzane	Corminboeuf
Swisspor Romandie SA	Châtel-St-Denis
Wit SA	Vuippens

À tous nos sponsors qui ont laissé leur  
sponsoring malgré l'annulation du Rallye 2024

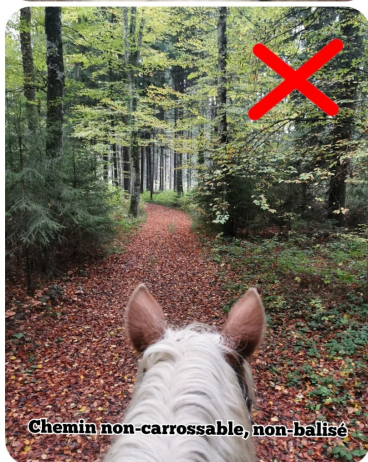
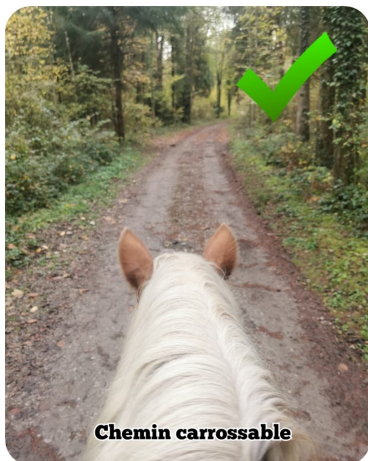
MERCI!

# Equi-Règles Rappel

La loi fribourgeoise sur les forêts et la protection contre les catastrophes naturelles, entrée en vigueur en 1999, n'autorise l'équitation en forêt que sur les chemins carrossables et les parcours autorisés. (Art. 30 Circulation – Cycles, autres véhicules, cavaliers).

C'est ainsi qu'Equivia a été fondée pour créer, puis entretenir un réseau équestre agréé par le Service des forêts et de la faune du canton de Fribourg. (SFN)

Il est donc important de ne pas oublier de respecter la loi!





EQUIVIA

**Mars 2025 - N° 37**

Devenez membre  
et inscrivez-vous

[www-Equivia.ch](http://www-Equivia.ch)

Fondée le 10 mai 2002  
par une vingtaine de cavaliers  
et meneurs de la région,  
l'association a pour but la  
création et l'entretien d'un  
réseau équestre régional,  
ainsi que de sensibiliser les  
cavaliers au respect de la na-  
ture et à la bonne cohabita-  
tion avec les propriétaires et  
autres usagers de la forêt.

## Equi-calendrier



21.04.2025	Rallye de Pâques
2-3.08.2025	Concours hippique ACTE Dompierre
18-21.09.2025	Cheval passion à l'IENA Avenches
11.10.2025	Journée des travaux

Un petit geste pour la planète  
imprimé sur papier 100% recyclé